



numéro

63

Édition

Commune de
Port-Valais

Création

COMM manager Sàrl

Parution

2 x par année

Imprimerie Gessler SA

1950 Sion
Impression
2100 exemplaires



© David Boraley

Convocation

L'Assemblée Primaire de Port-Valais est convoquée le **Mardi 1^{er} juin 2021, à 20h00**, à la salle Tauredunum aux Evouettes

Ordre du jour

1. Lecture du protocole
2. Lecture des comptes de l'exercice 2020
3. Rapport de l'organe de révision
4. Approbation des comptes 2020 et du rapport de l'organe de révision
5. Renouvellement de l'organe de révision pour la législature 2021 – 2024
6. Divers

Selon les dispositions légales, les comptes de l'exercice 2020 sont soumis à l'enquête publique jusqu'au jour de l'Assemblée Primaire. Ils sont déposés au Greffe communal où chaque citoyen a la possibilité de les consulter ou d'en obtenir un exemplaire. Les comptes de l'exercice 2020 peuvent également être téléchargés sur le site internet www.port-valais.ch.

Administration communale de Port-Valais

Pour assurer le bon déroulement de l'Assemblée Primaire, nous vous remercions de bien vouloir vous munir d'une pièce d'identité.



ATTENTION : EN RAISON DE LA SITUATION SANITAIRE DUE A LA COVID-19, LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE LORS DE L'ASSEMBLÉE PRIMAIRE.

Sommaire

Editorial – Mot du Président	2
Comptes 2020 – Résultat annuel & Compte de fonctionnement selon les natures	3
Commentaires relatifs aux comptes de l'exercice 2020	4-6
Comptes 2020 – Investissements	7-8
Commissions communales	9-12
Villa Nauplia – Rythme de croisière atteint	13
Lutte contre les moustiques	13
Personnel communal	14
Nouveau Secrétaire communal	15
Aquaparc investit	16
Bijoux durables à Port-Valais	17
Gestion des déchets	18-19
Travaux relatifs au tunnel des Evouettes	20
Flavescence dorée	21
Service technique Commune Port-Valais	22
Certificat environnemental	23
TC Port Valais	24
La Suisse bouge	25
Crèche / UAPE	26
Plantes exotiques envahissantes	27
Bibliothèque	28

MOT DU PRÉSIDENT

ÉDITORIAL



Chères Citoyennes, chers Citoyens,

Une nouvelle législature déroule ses défis devant nous et je profite de ces lignes pour vous remercier de la confiance renouvelée.

Les incertitudes liées à la période aiguë des première et deuxième vague de la Covid-19 ne sont de loin pas estompées.

Passée la surprise du confinement, vous avez certainement remarqué fleurir, tout comme moi, de nombreuses actions citoyennes visant à adoucir les plaies d'une situation sanitaire alarmante, telles les livraisons gratuites de repas à domicile. C'est un exemple parmi d'autres du bel esprit solidaire qui nous anime et je remercie tous ceux qui ont apporté une pierre à l'édifice de la reconstruction tant

de la situation économique que du moral des habitants de Port-Valais. Les entreprises, les restaurateurs et tous les acteurs de l'économie se sont organisés pour faire autrement et passer outre les difficultés d'une activité ralentie. Notre capacité de résilience m'a réjoui. Il ne s'agit pas toutefois de baisser la garde, la situation sanitaire n'ayant pas encore terminé de déployer ses effets néfastes sur notre liberté d'action.

La relance de l'économie locale passe par des investissements bien réfléchis. C'est une démarche vitale et en même temps motivante, car porteuse d'améliorations et de bien-être dans le quotidien de tout un chacun. Nos projections étant relativement pessimistes, nous avons eu la chance d'enregistrer de modestes bénéfices. La prudence reste toutefois de mise pour les décisions à venir. Le Conseil communal est motivé à fournir les efforts nécessaires pour garantir un nouvel exercice à l'aune du positivisme. Je me joins à lui pour vous remercier d'avance du soutien envers nos prochaines actions.

D'avance, je vous dis un grand merci pour l'attention portée à ce message et vous souhaite bonne lecture de ce bulletin.

Pierre Zoppelletto
Président

COMPTES 2020

RÉSULTAT ANNUEL

Exercice	2019	Budget 2020	2020
Recettes ordinaires du compte de fonctionnement	21 081 566,35	17 766 940,00	20 770 881,06
Charges de fonctionnement avant amortissements	- 18 205 351,25	- 14 652 850,00	17 299 007,93
MARGE D'AUTOFINANCEMENT	2 876 215,10	3 114 090,00	3 471 873,13
Amortissements ordinaires	- 2 378 955,42	- 2 521 600,00	- 2 356 945,41
Amortissements complémentaires	-.--	-.--	-.--
Route des Iles	- 400 000,00	- 500 000,00	- 1 000 000,00
RÉSULTAT	97 259,68	92 490,00	114 927,72

Financement	-.--	-.--	-.--
Marge d'autofinancement	2 876 215,10	3 114 090,00	3 471 873,13
Investissements nets	- 3 503 555,37	- 3 341 600,00	2 466 806,66
INSUFFISANCE DE FINANCEMENT	- 627 340,27	- 227 510,00	-.--
EXCÉDENT DE FINANCEMENT	-.--	-.--	1 176 280,57

COMPTE DE FONCTIONNEMENT SELON LES NATURES

	Compte 2019		Budget 2020		Compte 2020	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Charges de personnel	3 783 105,15		3 811 190,00		3 943 352,92	
Biens, services et marchandises	5 558 509,93		4 175 860,00		5 882 395,26	
Intérêts passifs	195 923,95		151 000,00		153 699,50	
Amortissements	2 778 955,42		3 021 600,00		3 356 945,41	
Parts à des contributions sans affectation						
Dédommagements versés à des collectivités publiques	2 556 443,54		2 650 630,00		2 691 646,78	
Subventions accordées	3 514 929,69		3 517 630,00		3 545 336,45	
Subventions redistribuées	2 380,50		-		-	
Attributions aux financements spéciaux	2 409 862,00		133 540,00		938 555,20	
Imputations internes	184 196,49		213 000,00		144 021,82	
Impôts		10 398 794,98		10 311 800,00		12 099 539,08
Patentes et concessions		197 613,50		191 500,00		217 291,53
Revenus des biens		3 114 928,52		488 300,00		446 550,24
Contributions		4 643 848,13		3 977 000,00		4 895 520,32
Parts à des recettes et contributions sans affectation		810 149,50		994 920,00		969 888,05
Restitutions de collectivités publiques		378 297,15		107 400,00		221 066,55
Subventions		440 662,60		529 570,00		545 933,05
Subventions à redistribuer		2 380,50		-		-
Prélèvements sur les financements spéciaux		910 694,98		953 450,00		1 231 070,42
Imputations internes		184 196,49		213 000,00		144 021,82
Total des charges et des revenus	20 984 306,67	21 081 566,35	17 674 450,00	17 766 940,00	20 655 953,34	20 770 881,06
Excédent de charges		-		-		-
Excédent de revenus	97 259,68		92 490,00		114 927,72	

COMMENTAIRES

RELATIFS AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2020

Résultats et marge d'autofinancement

Les charges totales se montent à Fr. 20'655'953.34 (Fr. 17'674'450.-) et les recettes à Fr. 20'770'881.06 (Fr. 17'766'940.-).

Le compte de fonctionnement boucle sur un bénéfice de Fr. 114'927.72, alors que le budget prévoyait une recette de Fr. 92'490.

Les postes suivants ont vu leurs charges/revenus augmenter par rapport au budget 2020 :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- **Travaux refacturés à des tiers (+ Fr. 44'751.75) :** Correspondant à une recette supplémentaire liée aux heures de secrétariat facturées à l'ACHL et non budgétés.
- **Amortissement complémentaire (+ Fr. 500'000.00) :** Effectué dans le cadre des bons résultats financiers de l'exercice.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

- **CSI du Haut-Lac (- Fr. 50'064.25) :** Réduction des charges dues à la réorganisation du Service du feu.

ENSEIGNEMENT ET FORMATION

- **Contributions au CO régional (+ Fr. 46'802.40) :** Augmentation de la contribution en raison du nombre d'élèves supplémentaires.

CULTURE, LOISIRS & CULTE

- **Constitutions de réserves (+ Fr. 500'000.00) :** En prévision du réaménagement du Quai Laval en septembre 2021, un montant de Fr. 500'000.00 a été alloué à ce projet en cours. Le coût total du projet d'élève à 4,5 millions dont 1.5 millions à charge de la Commune, la différence étant à charge du Canton.
- **Décoration et entretien rues, parcs, places (+ Fr. 66'611.15) :** Travaux additionnels demandés dans le cadre de l'embellissement floral.

- **Entretien des domaines (+ Fr. 62'891.76) :** La rénovation du débarcadère facturée par le Canton et l'étude de projet pour construction d'un ascenseur constituent la différence.

PRÉVOYANCE SOCIALE

- **Participation au centre médico-social régional (- Fr. 49'237.78) :** Réduction de notre participation au financement des soins pour la période 2017 à 2019.
- **Subvention secours et assistance (+ Fr. 36'063.75) :** Correspondant à une augmentation des avances d'aide sociale allouées.

TRAFIC

- **Entretien des routes cantonales (- Fr. 42'905.60) :** Restitution du Canton pour l'entretien des routes pour la période 2008 à 2019.
- **Entretien des routes, travaux de tiers (+ Fr. 56'957.05) :** Réparation du revêtement et des barrières du pont tournant à charge communale dans le cadre de l'entretien des routes. La maintenance du mécanisme étant à charge de la Marina.
- **Leasing véhicule (+ Fr. 74'009.25) :** Remplacement d'un véhicule accidenté, par ailleurs remboursé par l'assurance.

PROTECTION ET AMÉNAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT

- **Entretien des canaux (+ Fr. 98'452.85)** : Dépassement lié, pour l'essentiel, à la revitalisation de la Benna.
- **Dédommagement du canton canal Stockalper (+ Fr. 68'322.05), torrents et rivières (+ Fr. 57'180.75), intempéries (+ Fr. 51'539.55)** : Décompte final de subventions en notre faveur.
- **Plan d'aménagement du territoire (+ Fr. 78'797.05)** : Honoraires non budgétés pour l'élaboration d'un plan de quartier.

ÉCONOMIE PUBLIQUE

- **Achat carburant (+ Fr. 151'903.40)** : en forte augmentation, reflétant l'attractivité de nos installations portuaires et le redémarrage touristique post-confinement.
- **Vente de courant (+ Fr. 428'507.70)** : Contribution compensatoire reçue de Romande Energie pour la production d'énergie propre.
- **Entretien Villa Nauplia (+ Fr. 113'930.65)** : Réhabilitation des anciens locaux de l'administration en vue de l'accueil du Service Officiel de la Curatelle du Haut-Lac.

FINANCES ET IMPÔTS

- **Impôts sur les revenus des personnes physiques (+ Fr. 1'170'444.63)** : Le revenu imposable a considérablement augmenté reflétant l'activité économique de 2019 et l'accroissement de la population; compte tenu de la crise sanitaire actuelle, nous avons adopté une approche prudente dans l'évaluation des impôts à encaisser
- **Impôts sur les revenus des personnes morales (+ Fr. 376'168.80)** : Le revenu imposable des entreprises a progressé reflétant le développement économique de la région, notamment par l'augmentation des bénéficiaires et par l'établissement de nouvelles sociétés; nous avons également évalué les taxes à encaisser de manière prudente, anticipant l'effet du COVID 19 sur l'activité économique.
- **Droits de mutation (+ Fr. 103'210.00)** : La commune prélève un impôt additionnel sur les mutations d'immeubles situés sur son territoire.
- **Pertes sur débiteurs impôts (+ Fr. 144'487.01)** : par principe de prudence, nous avons provisionné les créances sujettes à des poursuites.

SANTÉ

- Constitution d'une réserve COVID (+ Fr. 250'000.-), afin de couvrir les frais de sécurité et les mesures sanitaires.

CHARGES DE PERSONNEL

- **Salaires (+ Fr. 132'162.92)** : la masse salariale totale s'élève à Fr. 3'943'352.92, contre Fr. 3'811'190.- budgétée; l'augmentation correspond pour l'essentiel à la réorganisation du service technique. Les interventions des différents services ont par ailleurs été réparties entre les secteurs d'activités afin d'évaluer les coûts effectifs et d'optimiser le fonctionnement de ceux-ci. Ces imputations génèrent des différences par rapport au budget, mais n'affectent pas la masse salariale globale.

Comptes autofinancés

Les services autofinancés doivent s'équilibrer à travers les taxes qu'ils génèrent. Les recommandations prévoient que le consommateur assume la charge des différentes taxes des services de l'eau potable, des eaux usées ainsi que du traitement des déchets.

Eau potable	+ Fr. 17'341.10
Eaux usées	- Fr. 659'121.49
Traitement des déchets	- Fr. 21'948.93

La vente d'eau au chantier du tunnel et une gestion saine des coûts de fonctionnement ont permis de maintenir un résultat excédentaire, avec une attribution de Fr. 17'341.10 au fonds de financement spécial du compte eau potable.

Le traitement des eaux usées reste largement déficitaire, avec une perte de Fr. 659'121.49 reportée au bilan, portant le déficit cumulé sur 4 ans à Fr. 1'564'038.26. Compte tenu de l'obligation de réduire ce déficit endéans 8 ans et d'atteindre à court terme un résultat équilibré, le Conseil communal a préparé un règlement pour l'assainissement des eaux usées qui sera soumis à une assemblée primaire extraordinaire courant 2021. L'augmentation des taxes d'épuration prévue permettra de résorber la perte annuelle et d'amortir à long terme le déficit reporté.

COMMENTAIRES (suite)

RELATIFS AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2020

La politique de tri sélectif a porté ses fruits, réduisant le volume de déchets au détriment de la taxe au sac (Fr. 192'697.58 au lieu des Fr. 216'266.51 encaissés en 2019). La perte réaffectée a été transférée au bilan, réduisant le gain reporté à Fr. 35'963.53.

Pour rappel, le ménage communal a avancé le financement des secteurs déficitaires en attendant que ceux-ci dégagent un bénéfice et qu'ils soient autofinancés. Cette opération permet de diminuer la prise en charge des déficits par les impôts des citoyens et répond aux exigences de l'Ofinco (Ordonnance sur les finances communales) au sujet des financements spéciaux (Art. 38) soit :

« Les avances aux financements spéciaux ne sont autorisées qu'à titre exceptionnel si les revenus affectés ne couvrent provisoirement pas les charges et seulement pour des tâches dont l'autofinancement est juridiquement obligatoire ».

Investissements

Les investissements nets pour l'exercice 2020 s'élèvent à Fr. 2'295'592.56, en diminution par rapport au montant budgétisé de Fr. 3'341'600.-.

Le remplacement de la chaudière à mazout de la salle Tauredunum a été reporté, en faveur d'un plan d'extension et de réaménagement de la salle de spectacle. La transformation du quai Laval a également été différé à Septembre 2021 et une réserve supplémentaire a été enregistrée pour les travaux à venir. Les travaux à effectuer sur la station de pompage Chenevières ont été reprogrammés pour 2022 pour des motifs techniques et logistiques.

Le projet d'aménagement de la nouvelle structure d'accueil a été menée à son terme avec succès et les enfants ont pu prendre possession des nouveaux locaux courant avril.

Conclusion

L'année écoulée s'est avérée, contrairement à nos projections, meilleure que prévue compte tenu du contexte difficile lié au Covid-19 et des incertitudes économiques qui en découlent.

L'évolution positive des rentrées fiscales et une gestion rigoureuse des coûts ont permis de compenser les frais supplémentaires générés par la crise sanitaire notamment tant du point de vue des nouveaux frais que du manque à gagner.

Nous sommes heureux de constater que les résultats s'avèrent meilleurs qu'escompté.

Les comptes 2020 bouclent sur un bénéfice de Fr. 97'259.68 et ceci malgré plusieurs mesures de précaution visant à faire face aux exercices futurs touchés par la crise du Covid-19. Nous pouvons qualifier la situation financière de la Commune comme saine et en mesure de faire face à ses engagements. La fortune est actuellement de Fr. 10'283'731.31.

En ce qui concerne les indicateurs de l'Etat, les valeurs sont toutes situées entre bien et très bien.

Le compte détaillé reste à votre disposition auprès du Greffe communal.

Les comptes 2020 ont été adoptés par le Conseil communal en séance le 4 mai 2021, ainsi que par la Commission des Finances le 5 mai 2021.

Le Conseil communal vous propose d'approuver ces comptes.

COMPTES 2020

INVESTISSEMENTS

	Comptes		Budget	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
ADMINISTRATION GÉNÉRALE				
Achat de terrain du patrimoine administratif	10 768,65			
Réhabilitation de la Gare	30 847,05			
Subvention bâtiment Gare				
	41 615,70	0,00	0,00	0,00
SÉCURITÉ PUBLIQUE				
Vidéosurveillance des espaces publics	52 668,65		15 000,00	
Mensuration officielle	999,15			
	53 667,80	0,00	15 000,00	0,00
ENSEIGNEMENT ET FORMATION				
Isolation et peinture école Bouveret	283 041,41		272 000,00	
Subvention isolation		55 300,00		
Subvention transformation École Grammont		-7 771,00		
	283 041,41	47 529,00	272 000,00	0,00
CULTURE, LOISIRS ET CULTE				
Aménagement floral	32 260,80		30 000,00	
Réaménagement de la place de jeu Tauredunum (utilisation fonds de réserves Fr. 300'000.00 voir Fonctionnement)	346 322,03		130 000,00	
Mobilité de loisirs	28 033,30		15 000,00	
Tennis	525 948,20		370 000,00	
Subvention tennis				30 000,00
Tauredunum – Étude chaufferie et ventilation	4 706,50		54 000,00	
Tauredunum – Remplacement chaudière mazout	0,00		273 500,00	
Bâtiment complexe sportif – Étude nouvelle chaufferie	0,00		23 000,00	
Aménagement Quai Laval	487,00		350 000,00	
	937 757,83	0,00	1 245 500,00	30 000,00
SANTÉ				
Secours sanitaires (Canton)	3 683,95		3 600,00	
	3 683,95	0,00	3 600,00	0,00
PRÉVOYANCE SOCIALE				
Institutions sociales (Canton)	18 678,35		10 500,00	
Nouvelle structure d'accueil – aménagement intérieur	440 765,27		355 000,00	
	459 443,62	0,00	365 500,00	0,00

COMPTES 2020 (suite)

INVESTISSEMENTS

	Comptes		Budget	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
TRAFIC				
Routes cantonales (Canton)	18 577,65		80 000,00	
Routes cantonales (Canton) Restitution du Service Mobilité		79 884,90		
Routes communale – Route des Iles	171 701,75		80 000,00	
Contrôle et homologation des Zones 30 km/h	0,00		30 000,00	
Eclairage public	47 550,45		50 000,00	
Aménagement locaux travaux publics	97 828,21		80 000,00	
Aménagement place de la Gare	0,00		50 000,00	
Création Service technique intercommunal	108 335,44		130 000,00	
Jalonnement et signalisation parking	22 078,50		50 000,00	
	466 072,00	79 884,90	550 000,00	0,00
PROTECTION ET AMÉNAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT				
Réseau eau des vignes	2 728,80		10 000,00	
Collecteur eaux usées Bellevue	199 100,55		300 000,00	
STAP eaux usées Vieilles Chenevières	0,00		320 000,00	
Réseau d'eau des Evouettes – Rénovation bassin	10 259,80		65 000,00	
Déchetterie	23 070,25		35 000,00	
Mise à jour PGEE et PREE	20 181,70		72 000,00	
Subvention Tové		72 993,65		
Règlement EU	9 218,50			
	264 559,60	72 993,65	802 000,00	
ÉCONOMIE PUBLIQUE				
Bornes électriques des estacades	91 912,60		60 000,00	
Ponton « Dériveurs et Aviron »	40 021,25		35 000,00	
La Barge – Rénovation sanitaires	25 438,45		23 000,00	
	157 372,30	0,00	118 000,00	
	2 667 214,21	200 407,55	3 371 600,00	30 000,00
Investissements nets	2 295 592,56		3 341 600,00	

LÉGISLATURE 2021 – 2024

COMMISSION COMMUNALES

TITRE	PRÉNOM ET NOM	FONCTION	ADRESSE	LOCALITÉ
APPRENTISSAGE ET FORMATION – 7 MEMBRES				
Monsieur	Cedric Bussien	Président	Chemin du Culat 27	1897 Le Bouveret
Monsieur	Claude Gummy	Membre	Route Cantonale 83	1897 Les Evouettes
Madame	Angeline Borgeaud	Membre	Route du Stand 6 a	1897 Le Bouveret
Madame	Bénédicte Bénet Bueche	Membre	Chemin de la Montagne 8	1897 Le Bouveret
Monsieur	Alphonse Locher	Membre	Route de l'Eglise 40	1897 Le Bouveret
Monsieur	Sébastien Clerc	Membre	Les Severeux 14	1897 Les Evouettes
Madame	Karinne Schopfer	Membre	Route de la Lanche 104	1897 Le Bouveret
Voix consultative				
--				
INSTRUCTION PUBLIQUE – 7 MEMBRES				
Monsieur	Gilles-Serge Agboton	Président	Route de la Plage 32	1897 Le Bouveret
Madame	Maria José Ferrin	Membre	Route du Stand 31	1897 Le Bouveret
Madame	Stéphanie Gonzalez Lema	Membre	Route de la Lanche 28	1897 Le Bouveret
Madame	Kathy Favrod	Membre	Route Cantonale 61 a	1897 Les Evouettes
Madame	Bénédicte Bénet Bueche	Membre	Chemin de la Montagne 8	1897 Le Bouveret
Monsieur	Sébastien Clerc	Membre	Les Severeux 14	1897 Le Evouettes
		Vacant		
Voix consultatives				
Madame	Marie-Laure Antille	Adjointe direction EDHL	Le Coin 20	1897 Les Evouettes
Monsieur	Vincent Schürmann	Service bâtiments	Les Vieilles Chenevières 13	1897 Le Bouveret
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES INDUSTRIELS – 7 MEMBRES				
Monsieur	Patrice Tamborini	Président	Route Cantonale 83	1897 Les Evouettes
Monsieur	Gilbert Favez	Membre	Chemin du Clos Jusson 2	1897 Le Bouveret
Monsieur	Didier Ferrin	Membre	Route du Stand 31	1897 Le Bouveret
Monsieur	Pierre-Alain Favrod	Membre	Route Cantonale 61 a	1897 Le Bouveret
Monsieur	Luc Schürmann	Membre	Les Manons 1	1897 Le Bouveret
Monsieur	Jacques-Henri Monnet	Membre	Route Cantonal 65 a	1897 Les Evouettes
Monsieur	David Cultrona	Membre	Route en Boson 30 a	1897 Les Evouettes
Voix consultative				
Monsieur	Pascal Billieux	Directeur ST	Chemin des Sorbiers 27	1803 Chardonne
CULTURE, AÎNÉS ET AMÉNAGEMENT URBAIN - 9 MEMBRES				
Monsieur	Kevin Woeffray	Président	La Grange à Taro 56	1897 Les Evouettes
Madame	Véronique Vrugink	Membre	La Petite Camargue 101	1897 Le Bouveret
Madame	Fanny Tamborini	Membre	Chemin du Vieux-Port 2	1897 Le Bouveret
Madame	Jacqueline Fournier	Membre	La Petite Camargue 26	1897 Le Bouveret
Madame	Bénédicte Bénet Bueche	Membre	Chemin de la Montagne 8	1897 Le Bouveret
Monsieur	Bruno Leuenberger	Membre	Route Cantonale 87	1897 Les Evouettes
Madame	Gabriele Balmat	Membre	Chemin Neuf 25	1897 Les Evouettes
Madame	Isabelle Derivaz	Membre	Route de la Lanche 66	1897 Le Bouveret
		Vacant		
Voix consultative				
--				

TITRE	PRÉNOM ET NOM	FONCTION	ADRESSE	LOCALITÉ
STRUCTURE D'ACCUEIL - 7 MEMBRES				
Monsieur	Gilles-Serge Agboton	Président	Route de la Plage 32	1897 Le Bouveret
Madame	Florence Tamborini	Membre	Route Cantonale 83	1897 Les Evouettes
Madame	Dounya Schürmann	Membre	Chemin de la Montagne 7	1897 Le Bouveret
Madame	Malika Ulrich Défago	Membre	Le Fort à Culet 89	1897 Le Bouveret
Madame	Véronique Hauser	Membre	Route du Stand 24	1897 Le Bouveret
Madame	Céline Jacquier	Membre	Chaussée du Canal 47	1897 Le Bouveret
Madame	Christel Tamborini	Membre	Au Pré Derrey 38	1897 Les Evouettes

Voix consultatives

Monsieur	Armel Ouedraogo	Directeur Crèche		
Madame	Joëlle Bénet	Comptable	Route de la Lanche 32	1897 Le Bouveret

PORT - 7 MEMBRES

Monsieur	Thierry Défago	Président	Le Fort à Culet 89	1897 Le Bouveret
Monsieur	Pascal Magnenat	Membre	Chemin du Clous 15 b	1897 Le Bouveret
Monsieur	Bertrand Seydoux	Membre	Route de l'Eglise 21	1897 Le Bouveret
Monsieur	Yvan Racenet	Membre	Route du Stand 43	1897 Le Bouveret
Monsieur	Peter Scheibler	Membre	Route Industrielle 7	1897 Le Bouveret
Madame	Laura Revillod	Membre	Chemin du Brison 5	1897 Le Bouveret
Monsieur	Christian Rogivue	Membre	La Petite Camargue 7	1897 Le Bouveret

Voix consultative

--				
----	--	--	--	--

POLICE, CIRCULATION ET PARCAGE - 7 MEMBRES

Monsieur	Patrick Ueberschaer	Président	Route Cantonale 88	1897 Les Evouettes
Monsieur	Jean-Siméon Baruchet	Membre	Route Cantonale 44	1897 Le Bouveret
Monsieur	Marcel Carruzzo	Membre	Les Cibleries 2	1897 Le Bouveret
Monsieur	Laurent Brügger	Membre	Le Fort à Culet 97 a	1897 Le Bouveret
Monsieur	Lorenzo Campanile	Membre	La Petite Camargue 86	1897 Le Bouveret
Monsieur	Pascal Schürmann	Membre	Au Pré Derrey 25	1897 Le Bouveret
		Vacant		

Voix consultative

--				
----	--	--	--	--

CONSTRUCTIONS - 7 MEMBRES

Monsieur	Thierry Défago	Président	Le Fort à Culet 89	1897 Le Bouveret
Monsieur	Bruno Oliveira	Membre	Route du Tonkin 5 c	1897 Le Bouveret
Monsieur	Jean-Claude Bénet	Membre	Route de l'Eglise 4 a	1897 Le Bouveret
Monsieur	Vincent Yannay	Membre	Route des Iles 94	1897 Le Bouveret
Monsieur	Françis Gehrig	Membre	Le Fort à Culet 79	1897 Le Bouveret
Monsieur	Dinarco Jacquier	Membre	Chaussée du Canal 47	1897 Le Bouveret
Monsieur	Arnaud Tamborini	Membre	Au Pré Derrey 38	1897 Les Evouettes

Voix consultatives

Monsieur	Bertrand Morard		Chemin des Lugeurs 7	1897 Le Bouveret
Monsieur	Jean-Paul Dupertuis		Les Vieilles Chenevières 6	1897 Le Bouveret

TITRE	PRÉNOM ET NOM	FONCTION	ADRESSE	LOCALITÉ
ENVIRONNEMENT, PROTECTION DES DANGERS NATURELS ET AFFAIRES AGRICOLES, VITICOLES ET SYLVICOLES - 7 MEMBRES				

Monsieur	Cedric Bussien	Président	Chemin du Culat 27	1897 Le Bouveret
Madame	Ludivine Roch	Membre	Chemin du Clous 25	1897 Le Bouveret
Monsieur	Bernard Tauss	Membre	Route du Stand 3	1897 Le Bouveret
Monsieur	Gérald Dervey	Membre	Route de la Lanche 44	1897 Le Bouveret
Monsieur	François Bueche	Membre	Route de la Praille 68	1897 Les Evouettes
Monsieur	Didier Chevalley	Membre	Chemin du Culat 25	1897 Le Bouveret
Monsieur	Gérard Henzen	Membre	Route Cantonale 31	1897 Le Bouveret

Voix consultative

Monsieur	Pascal Billieux		Chemin des Sorbiers 27	1803 Chardonne
----------	-----------------	--	------------------------	----------------

BÂTIMENTS - 7 MEMBRES

Monsieur	Cedric Bussien	Président	Chemin du Culat 27	1897 Le Bouveret
Monsieur	Matteo Schürmann	Membre	Les Vieilles Chenevières 13	1897 Le Bouveret
Monsieur	Bertrand Seydoux	Membre	Route de l'Eglise 21	1897 Le Bouveret
Monsieur	Alexandre Cornali	Membre	Le Fort à Culet 4	1897 Le Bouveret
Monsieur	Vincent Yannay	Membre	Route des Iles 94	1897 Le Bouveret
Monsieur	Burim Selimi	Membre	Route Industrielle 11	1897 Le Bouveret
Monsieur	Bastien Schürmann	Membre	Chemin de la Montagne 7	1897 Le Bouveret

Voix consultatives

Monsieur	Pascal Billieux		Chemin des Sorbiers 27	1803 Chardonne
Monsieur	Vincent Schürmann		Les Vieilles Chenevières 13	1897 Le Bouveret

GESTION DES DÉCHETS - 7 MEMBRES

Monsieur	Patrice Tamborini	Président	Route Cantonale 83	1897 Les Evouettes
Madame	Letizia Fasano	Membre	Sous les Batailles 9	1897 Les Evouettes
Monsieur	Laurent Brügger	Membre	Le Fort à Culet 97 a	1897 Le Bouveret
Monsieur	Flavien Tornay	Membre	Chaussée du Canal 25 b	1897 Le Bouveret
Monsieur	Gérald Dervey	Membre	Route de la Lanche 44	1897 Le Bouveret
Monsieur	Didier Chevalley	Membre	Chemin du Culat 25	1897 Le Bouveret
Monsieur	Charles Roch	Membre	Route de la Lanche 12	1897 Le Bouveret

Voix consultative

Monsieur	Antoine Sarlandi	Voix consultative	Par Grept Frères, Route du Remonfin 29	1897 Le Bouveret
----------	------------------	-------------------	--	------------------

SECURITÉ - 1 MEMBRE

Monsieur	Pierre Zoppelletto	Président	Rue du Lac 8	1897 Le Bouveret
----------	--------------------	-----------	--------------	------------------

Voix consultative

--				
----	--	--	--	--

FINANCES - 7 MEMBRES

Monsieur	Patrick Ueberschaer	Président	Route Cantonale 88	1897 Les Evouettes
Monsieur	Pierre-François Ferrin	Membre	Route du Tonkin 3 c	1897 Le Bouveret
Monsieur	Guillaume Fournier	Membre	Chemin du Clous 25	1897 Le Bouveret
Monsieur	Til Zollinger	Membre	Route de la Praille 20	1897 Les Evouettes
Madame	Virginie Leuenberger	Membre	Route Cantonale 87	1897 Les Evouettes
Monsieur	Alexandre Cornali	Membre	Le Fort à Culet 4	1897 Le Bouveret
Monsieur	Yves Mottier	Membre	Route du Tonkin 5 c	1897 Le Bouveret

Voix consultative

Madame	Joëlle Bénet	Comptable	Route de la Lanche 32	1897 Le Bouveret
--------	--------------	-----------	-----------------------	------------------

TITRE	PRÉNOM ET NOM	FONCTION	ADRESSE	LOCALITÉ
TRIBUNAL DE POLICE - 4 MEMBRES				
Monsieur	Patrick Ueberschaer	Président	Route Cantonale 88	1897 Les Evouettes
Monsieur	Loïc Bussien	Secrétaire	Chemin du Culat 31	1897 Le Bouveret
Madame	Sloba Schneider	Greffière	La Petite Camargue 1	1897 Le Bouveret
Madame	Myriam Clerc	Suppléante	Les Severeux 14	1897 Les Evouettes

MSST - 1 MEMBRE				
Monsieur	Patrice Tamborini	Président	Route Cantonale 83	1897 Les Evouettes

AFFAIRES ÉCONOMIQUES - 2 MEMBRES				
Monsieur	Pierre Zoppelletto	Président	Rue du Lac 8	1897 Le Bouveret
Monsieur	Kevin Woeffray	Membre	La Grange à Taro 56	1897 Les Evouettes

GRANDS PROJETS, URBANISME, PLANS DES ZONES - 1 MEMBRE				
Monsieur	Pierre Zoppelletto	Président	Rue du Lac 8	1897 Le Bouveret

ACTION SOCIALE - 1 MEMBRE				
Monsieur	Kevin Woeffray	Président	La Grange à Taro 56	1897 Les Evouettes

Voix consultative				
Madame	Joëlle Bénet	Comptable	Route de la Lanche 32	1897 Le Bouveret

NATURALISATIONS - 3 MEMBRES				
Monsieur	Kevin Woeffray	Président	La Grange à Taro 56	1897 Les Evouettes
Madame	Angeline Borgeaud	Membre	Route du Stand 6 a	1897 Le Bouveret
Madame	Anouk Wiget	Membre	Route du Plan du Baril 24	1898 St-Gingolph

Supleance				
--				

TAXES CADASTRALES - 3 MEMBRES				
Monsieur	Pierre Zoppelletto	Président	Rue du Lac 8	1897 Le Bouveret
Madame	Isabelle Derivaz	Membre	Route de la Lanche 66	1897 Le Bouveret
Monsieur	Bertrand Morard	Membre	Chemin des Lugeurs 7	1897 Le Bouveret

Voix consultative				
Monsieur	Nicolas Meier	Service des constructions	Le Fort à Culet 105	1897 Le Bouveret

SCRUTATEURS - 15 MEMBRES				
Madame	Sloba Schneider	Scrutateur	La Petite Camargue 1	1897 Le Bouveret
Madame	Arlette Baruchet	Scrutateur	Route Cantonale 8	1897 Le Bouveret
Madame	Jocelyne Bénet	Scrutateur	Route de l'Eglise 4	1897 Le Bouveret
Madame	Ludivine Roch	Scrutateur	Chemin du Vieux-Port 2	1897 Le Bouveret
Madame	Inès Carruzzo	Scrutateur	Le Cibleries 2	1897 Le Bouveret
Madame	Camille Taus	Scrutateur	Route du Stand 3	1897 Le Bouveret
Madame	Letizia Fasano	Scrutateur	Sous les Batailles 9	1897 Les Evouettes
Madame	Sindara Clerc	Scrutateur	Les Severeux 14	1897 Les Evouettes
Madame	Gabriele Balmat	Scrutateur	Chemin neuf 25	1897 Les Evouettes
Madame	Sophie Blazeg	Scrutateur	La Petite Camargue 40	1897 Le Bouveret
Madame	Fernande Henzen	Scrutateur	Route Cantonale 31	1897 Les Evouettes
Madame	Bénédicte Bénet Bueche	Scrutateur	Chemin de la Montagne 8	1897 Le Bouveret
Madame	Virginie Leuenberger	Scrutateur	Route Cantonale 87	1897 Les Evouettes
Monsieur	Alexandre Cornali	Scrutateur	Le Fort à Culet 4	1897 Le Bouveret
Madame	Isabelle Derivaz	Scrutateur	Route de la Lanche 66	1897 Le Bouveret

VILLA NAUPLIA

RYTHME DE CROISIÈRE ATTEINT



La Villa Nauplia a changé d'affectation depuis le déménagement de notre Administration communale. Elle accueille maintenant deux services à la population :

Le bureau de la Juge de Commune et de sa suppléante

Myriam Clerc, Juge
Angeline Borgeaud, Vice-juge

Le Service Officiel de la Curatelle du Haut-Lac (SOCHL)

M. Dominique Rouiller, Chef du service

Juge de Commune

Villa Nauplia, Chemin du Clous 18
1897 Le Bouveret
juge@port-valais.ch
vice-juge@port-valais.ch

Horaires

mardi après-midi de 14h à 15h30

Service Officiel de la Curatelle du Haut-Lac (SOCHL)

Villa Nauplia, Case postale 27
1897 Le Bouveret
T 024 482 41 10
sochl@achl.ch

Officiant pour les communes de Vionnaz, Vouvry, Port-Valais et Saint-Gingolph, les curateurs se déplacent dans les communes en fonction des besoins.



Pour cela, nous nous permettons de vous rappeler la règle de base, soit :

Eviter de laisser de l'eau stagner autour de votre maison (tonneaux, arrosoirs, pneus, seaux, etc.)

LUTTE

CONTRE LES MOUSTIQUES

Depuis 1997 et avec l'appui de biologistes, une cartographie des gîtes de reproduction des moustiques a été établie sur le territoire de Port-Valais.

Au moyen de cette base de travail, le service des Travaux Publics et Services Industriels procède régulièrement à des traitements des zones répertoriées afin d'éviter l'éclosion des larves.

Malheureusement, il n'est pas possible d'enrayer ce phénomène de manière durable, celui-ci étant principalement influencé par les conditions météo.

Le développement des larves se produit naturellement autant sur le domaine public que privé, c'est pourquoi la lutte contre les moustiques ne peut avoir d'effets positifs qu'avec votre collaboration.

PERSONNEL COMMUNAL

UNE STRUCTURE À LA HAUTEUR DES BESOINS D'UNE COMMUNE DYNAMIQUE



QUATRE NOUVEAUX ENGAGEMENTS AU SEIN DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Le Conseil communal a procédé à quatre nouveaux engagements au sein de l'administration, suite au départ à la retraite de M. Pierre-Alain Crausaz, Secrétaire communal et Mme Hannelor Bühler, responsable des contributions et du service du personnel.

En février, le Conseil communal a nommé **M. Loïc Bussien**, secrétaire adjoint, au poste de **secrétaire communal** dès le 1^{er} juillet. Un article détaillé se trouve ci-contre. Pour le remplacer à ses fonctions actuelles, **M. Philippe Zysset**, 36 ans, rejoindra l'administration dès le 1^{er} août.

Afin de remplacer Mme Hannelor Bühler, deux mises au concours ont été organisées (contributions et service du personnel) pour ainsi donner une dimension plus importante au secteur des ressources humaines.

Nous aurons ainsi le plaisir d'accueillir, dès le 1^{er} août, **Mme Séverine Duruz**, 32 ans, pour le poste **d'assistante RH (60%)**. Pour les **contributions/ agence AVS (80%)**, c'est **Mme Dorothee Maillard**, 40 ans, qui a été choisie et qui débutera son activité dès le 1^{er} juillet.

A la **réception/greffe municipal**, **Mme Carolanne Da Silva Gonçalves**, 23 ans, a été engagée à 80% dès le 1^{er} juin. Son engagement vise à pérenniser l'organisation de ce service essentiellement en raison d'un poste de stagiaire MPC qui n'a pu être repourvu.

Ces engagements, conjugués à la mise en place du Service technique en automne dernier, doivent donner les moyens à la Commune de Port-Valais d'affronter sereinement les défis à venir.



DÉPARTS À LA RETRAITE 2021

Prenant sa retraite du poste de secrétaire communal à la fin juin, le Conseil communal remercie infiniment **M. Pierre-Alain Crausaz**, pour son engagement sans faille, ses grandes qualités humaines et professionnelles depuis le début de son activité en 1988. Véritable pilier et mémoire de notre administration, il a tissé des liens empreints d'amitié avec les collègues côtoyés tout au long des décennies passées au service de notre commune.

Nos sincères remerciements s'adressent également à **Mme Hannelor Bühler** pour son grand professionnalisme ainsi que la collaboration efficace, active et réactive dont elle a fait preuve depuis 2002. Elle nous quittera fin août.

A eux deux, nous souhaitons bonheur, sérénité et beaucoup de plaisir dans leur nouvelle vie de retraité-e.



NOMINATION

NOUVEAU SECRÉTAIRE COMMUNAL



Lors de sa séance ordinaire du 2 février 2021, le Conseil communal a nommé M. Loïc Bussien au poste de Secrétaire communal.

Cette nomination a eu lieu après un processus de recrutement complet mené par une délégation du Conseil communal et assisté par une entreprise de recrutement externe.

M. Bussien, qui connaît parfaitement les rouages de notre commune et de son administration, s'est démarqué par sa vision et ses compétences. Secrétaire communal adjoint depuis 2015 et fonctionnant depuis deux

ans comme Secrétaire Général de l'ACHL (Association des communes du Haut-Lac), ce dernier a pu acquérir toute l'expertise nécessaire pour un tel poste.

Le Conseil communal félicite M. Bussien pour cette nomination et l'assure de toute sa confiance dans sa mission. En effet, avec les différents départs annoncés en 2021 au sein de l'effectif, il lui adviendra de proposer et de mettre en place une nouvelle organisation pour notre service administratif. La transition se fera d'entente avec M. Pierre-Alain Crausaz, Secrétaire communal actuel, qui prendra sa retraite en juin prochain.

AQUAPARC INVESTIT

POUR LA JOIE DES ENFANTS ET LEUR FAMILLE

1000 mètres carrés intérieurs, un bassin de 140 mètres carrés dédié aux enfants jusqu'à 6 ans, un jacuzzi de 35 mètres carrés pour les parents, un sauna et un nouveau point de restauration: c'est Sharkyland, le nouvel espace réservé aux familles avec de jeunes enfants au sein d'Aquaparc.

Né de la transformation de l'ancienne zone réservée aux adultes, Sharkyland est un univers dédié aux familles avec de jeunes enfants. L'attraction principale est un bassin de 140 mètres carrés avec une profondeur d'eau progressive (maximum de 30 cm) dans lequel trônent 3 toboggans et de nombreux jeux d'eau. Les enfants seront plongés dans un décor de cartoon et pourront s'amuser sous la surveillance d'un maître-nageur. Les parents pourront eux se détendre dans le jacuzzi de 35 mètres carrés tout en observant les enfants s'ébattre dans la zone de jeux. Les visiteurs pourront ensuite rejoindre facilement la piscine à vagues grâce à la nouvelle ouverture qui relie ces deux univers résolument familiaux. Dès l'arrivée des beaux jours, un accès direct à une terrasse extérieure et au château d'eau Splashlagoon sera possible, créant ainsi une vraie zone familiale au sein du parc.

L'accueil d'un jeune public nécessitant des produits et services dédiés, Aquaparc a équipé ce nouvel espace d'un point de restauration, d'une boutique et d'un baby-corner afin de garantir un confort de visite aux enfants comme aux parents. En plus de l'offre de restauration de «l'Aloha Café» adap-



tée aux plus jeunes, une gamme d'articles pour les petits sera disponible au «Bazar de la plage».

Pour les amateurs de bien-être et de détente, Aquaparc s'est également équipé d'un magnifique sauna. Après un moment réparateur passé dans la chaleur, les visiteurs pourront se relaxer sur les transats en admirant les montagnes valaisannes et notamment le Grammont.

Avec la création de Sharkyland les conditions d'accès à Aquaparc évoluent. L'entrée du parc sera offerte aux enfants jusqu'à 2 ans. Pour les enfants de 3 ans et plus, un billet journée au prix de 8 francs et un billet 4 heures au prix

de 5 francs seront disponibles en caisse et sur le site internet. Une formule d'abonnement Kids (dédiée aux enfants de 3 et 4 ans) au prix avantageux de 29 francs pour 6 mois sera également proposée.

Uniquement des entreprises locales

Pour mener à bien ce projet initié en novembre 2019, Aquaparc s'est appuyé sur des entreprises locales au savoir-faire reconnu. Ce sont au total 28 corps de métier qui sont intervenus sur le chantier. Seule la création des décors et la fabrication des attractions ont été confiés à des sociétés étrangères basées en Belgique et aux Pays Bas, aucune entreprise suisse n'étant en mesure de les réaliser.

AVANTAGE POUR LES HABITANTS DE PORT VALAIS

Une réduction de CHF 20.- sur le prix de l'abonnement adulte et enfant (hors kids) est proposée en caisse aux habitants de Port-Valais sur présentation d'un justificatif de domicile.

Le service commercial du parc se tient à votre disposition pour répondre à vos questions: contact@aquaparc.ch, T 024 482 00 11

BIJOUX DURABLES À PORT-VALAIS

WOOPER INVITE À PORTER LE BOIS SUR SOI, L'ESPRIT SEREIN

Une marque sise à Port-Valais ayant construit son modèle d'affaires autour de la durabilité mérite que l'on parle d'elle sur ce bulletin.

La marque Wooper fabrique des bijoux et des objets en bois, personnalisables ou personnalisés, de manière artisanale. Mais ce n'est pas tout. Chez Wooper tout est durable : le design inspiré de la nature et des voyages, la création, l'assemblage, le packaging en carton recyclé... De l'idée au contrôle qualité et jusqu'à l'acheminement vers le client, tout est «fait main» dans l'atelier de production à quelques pas du lac.

Des arguments de poids pour toute personne sensible à la cause environnementale qui veut se faire plaisir ou qui désire faire plaisir avec un objet original. Les bijoux, utilisables également comme diffuseurs d'huiles essentielles, sont issus de bois recyclé provenant d'une menuiserie locale, l'empreinte carbone est donc réduite au minimum.

Damien Perrin, fondateur de l'entreprise en 2018, a su parfaitement réunir avec cette activité ses talents de designer, son esprit entrepreneurial tout en satisfaisant sa fibre écologique. Secondé par sa compagne Laura, il reverse une partie des bénéfices à plusieurs organisations préservant la faune et la flore.



Envie d'en savoir plus ? www.wooper.ch

COMMISSION

GESTION DES DÉCHETS

La gestion des déchets est un domaine autant intéressant qu'il est vaste, voire compliqué. Pour cela, il est important de pouvoir définir des lignes directrices claires pour la gestion de ce service autofinancé afin de le maîtriser au mieux et de le faire évoluer en fonction des attentes des citoyens, des enjeux environnementaux et des obligations légales.

Durant cette législature 2021-2024, l'organisation de ce service va s'articuler autour des acteurs suivants :

- Le Conseil communal pour acter les décisions et les orientations proposées.
- Le groupe de travail constitué de l'exploitant de la déchetterie, le transporteur de la voirie, le Service Technique et l'Administration communale, en charge de traiter la partie opérationnelle du service.
- La commission de gestion des déchets en charge du développement stratégique du service.
- La création de la fonction "Monsieur Valorisation" en charge des aspects informations, renseignements et communications.

Un accent particulier sera mis sur la partie communication envers les citoyennes et citoyens de notre commune, notamment sur l'explication des flux et des quantités de déchets générés sur notre territoire.

Les objectifs à atteindre seront naturellement l'optimisation du cycle de gestion et de valorisation des déchets mais l'enjeu majeur sera surtout l'abaissement du tonnage des matériaux collectés à Port-Vallais. Pour cela, une campagne de sensibilisation sera menée au travers de différents supports (site internet, panneaux d'affichage sur les points de collectes, etc.) mais également basée sur des initiatives déjà en place, telles que « Save food, fight waste » qui oriente le consommateur sur le gaspillage alimentaire.

N'oublions pas que la problématique des déchets n'a pas de frontières et que les enjeux sont finalement identiques partout. C'est pourquoi nous allons également relancer les collaborations avec les communes du Haut-Lac afin de trouver des synergies et rationaliser les modes de fonctionnement.

En résumé, la volonté est de mettre le citoyen au centre de ces projets afin qu'il puisse participer activement à la gestion des déchets car c'est le seul acteur qui pourra avoir une influence directe et concrète sur l'ensemble de la filière.

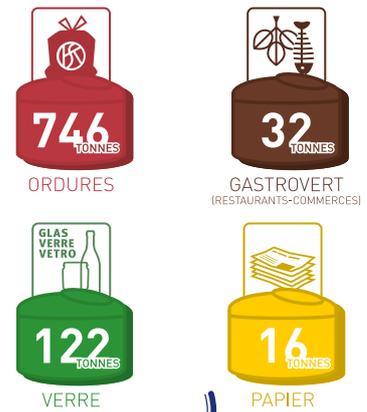
**«ÉVITER, VALORISER ET ÉLIMINER CONFORMÉ-
MENT À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT»**

LE FLUX DE DÉCHETS EN UN COUP D'ŒIL - 2020

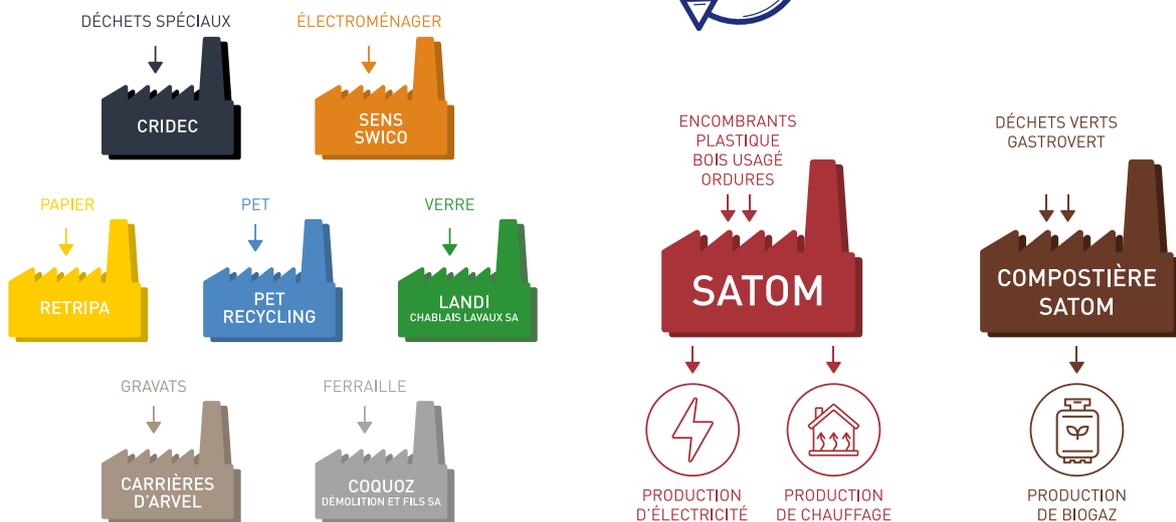
DÉCHETTERIE



POINTS DE COLLECTE



RECYCLAGE, VALORISATION, INCINÉRATION



INFORMATIONS

TRAVAUX RELATIFS AU TUNNEL DES ÉVOUETTES

La sécurité
au centre des
préoccupations.



Tel qu'annoncé dans l'article publié sur Le Nouvelliste le 24 mars 2021, les travaux de percement du tunnel des Évouettes ont été arrêtés. En effet, des déformations affectant les maisons sises sur le tracé de l'ouvrage étaient inévitables et avaient été annoncées aux propriétaires: cependant, celles qui ont été mesurées sont supérieures aux prévisions. Tous les propriétaires directement concernés par ces tassements ont été informés individuellement de cette nouvelle situation.

Une suspension de la creuse depuis le portail Nord a donc été demandée jusqu'à mi-mai 2021 et plusieurs solutions et variantes sont envisagées par le bureau d'étude et le service de la mobilité, encadrés par plusieurs experts et ingénieurs.

Mais le chantier continue! Depuis le Nord: le remplissage des retdents avec une projection de gunité est en cours et la réalisation des radiers avec un pont mobile – permettant de conserver la poursuite du trafic dans le tunnel – est sur le point d'être réalisée. Les travaux spéciaux de consolidation du portail de la galerie de secours sont terminés. L'étape actuellement en cours est la réalisation des parties en béton armé. La première étape de creuse depuis le portail Sud a débuté.

Les prochaines évolutions seront communiquées en temps voulu.



Galerie piétonne de secours.



Portail Sud: Comme prévu, la contrattaque depuis le portail Sud a été initiée avec une méthodologie en «voûte parapluie».

FLAVESCENCE DORÉE

VIGILANCE FACE À CETTE JAUNISSE DE LA VIGNE ÉPIDÉMIQUE

La Flavescence dorée (FD) est la jaunisse de la vigne la plus redoutable. La maladie est provoquée par un micro-organisme (phytoplasme) présent dans les conduits de sève et conduit à terme à la mort des ceps atteints. En présence du vecteur (essentiellement une cicadelle, *Scaphoideus titanus*), elle peut se disséminer très rapidement dans le vignoble et il n'existe aucun traitement curatif. En raison de son caractère épidémique et de la gravité des dégâts causés, la FD a été classé organisme de quarantaine par les autorités fédérales.

Plusieurs ceps de vigne atteints de FD ont été découverts en Valais en automne 2020 à Port-Valais (Les Evouettes) et à Ardon (Grand Botsa). Le Service de l'agriculture du Valais (SCA) a annoncé les mesures de lutte obligatoires par Décision de portée générale concernant les communes de Port-Valais, d'Ardon et de Vétroz. Notamment, il est interdit de prélever des rameaux greffons ou des boutures dans toute vigne sise sur le territoire communal d'Ardon, Vétroz et Port-Valais par des personnes non agréées par le Service phytosanitaire fédéral, afin d'éviter de propager la maladie via le matériel de multiplication. De plus, des mesures de lutte contre l'insecte qui transmet la FD vont être mis en œuvre durant la saison 2021 dans un périmètre défini autour des foyers.

Le SCA encourage la population à être vigilante et recommande à tout propriétaire et exploitant de vigne de prospecter ses parcelles afin de pouvoir détecter et annoncer au SCA le plus rapidement possible des nouveaux ceps suspects de FD.

La maladie se caractérise généralement par la présence simultanée des 3 symptômes suivants :

- Coloration sectorielle ou totale des feuilles et enroulement du limbe vers le bas
- Dessèchement des inflorescences ou flétrissement des baies
- Absence d'aoûtement ou que partiel des rameaux.

À noter que les mêmes symptômes peuvent être causés par la maladie du Bois noir qui est sans gravité, car ne se propageant que lentement dans le vignoble. Les deux maladies sont uniquement distinguables par analyse moléculaire en laboratoire (PCR). Pour cela tous les ceps présentant des symptômes de jaunisse de la vigne doivent être marqués et signalés sans délai à l'Office cantonal de la viticulture (027 606 76 40 ou stephane.emery@admin.vs.ch), qui se chargera de faire analyser les échantillons et de prendre les mesures qui s'imposent, le cas échéant.

Vous trouvez plus d'informations sur cette maladie, ainsi que la décision de portée générale sur le site suivant

<https://www.vs.ch/web/sca/flavescence-doree>



SERVICE TECHNIQUE

COMMUNE PORT-VALAIS ST-PVA

Depuis le 1^{er} janvier 2021, le Service Technique de la Commune de Port-Valais (ST-PVA) est l'entité responsable de l'ensemble des questions techniques touchant la commune et ses citoyens. En effet, il réunit les services suivants :

- Les Travaux Publics (routes communales, espaces verts, port, cimetière, etc.)
- Les Services Industriels (STEP, réseau d'eau potable des Evouettes, cours d'eau, etc.)
- Les Bâtiments communaux (écoles, UAPE, salles communales, terrains de sport, barge AMJ, etc.)
- Les Constructions (nouvelles constructions, mise à l'enquête, sécurité incendie, etc.)

L'année 2021 est riche en projets qui vont toucher l'ensemble des dicastères. Pour n'en citer que quelques-uns, nous trouvons :

- L'interconnexion des réseaux d'eau potable entre Vouvry et Port-Valais par la pose d'une conduite de plus de 1.5 km de long.
- L'entretien, la rénovation ou encore le remplacement de certaines installations techniques en charge de l'acheminement et du traitement des eaux usées.
- La remise à niveau technique de la Barge AMJ au quai Bussien.
- L'étude visant à rénover la salle Tauredunum, tant sur les aspects techniques (remplacement du chauffage à mazout par une technologie propre) que sur son programme des locaux (création de nouvelles surfaces).

Sur le plan de la mobilité au sein de notre commune, plusieurs réflexions seront menées durant cette année, avec le développement d'un concept de transit «Véhicule – piéton» pour la route de la Charrière ou encore la création d'un ascenseur entre l'école de la Bouverette et la salle des lotos pour permettre un déplacement des personnes à mobilités réduites.

Au niveau de l'organisation interne du service, une nouvelle centrale d'achats et un magasin de pièces ont été réalisés dans le bâtiment du dépôt des Travaux publics. Vous aurez l'occasion de le visiter lors d'une journée portes-ouvertes qui sera organisée en septembre prochain, en fonction de la situation sanitaire.



Toute l'équipe du Service Technique se fera donc un plaisir de vous présenter l'éventail des nombreuses activités et les moyens mis à disposition pour réaliser leurs tâches au quotidien.

Un sujet qui tient particulièrement à cœur est la collaboration intercommunale avec les communes du Haut-lac, soit Vionnaz, Vouvry et St-Gingolph. La mutualisation de ressources, tant humaines que techniques est essentielle, mais permet également de rationaliser des coûts et surtout, d'enrichir le collaborateur avec l'expérience de l'autre. Deux collaborations en cours et appelées à se développer sont le service de piquet technique intercommunal et l'utilisation de mêmes applications informatiques, notamment le logiciel d'autorisation des constructions, afin de créer des synergies.

Toute l'équipe du Service Technique a à cœur de faire avancer la Commune avec vous et pour vous !

**Vous avez une question ? Une demande ?
Appelez le 024 482 70 00 et choisissez le
Service Technique en tapant 5 ou le service
des Constructions en tapant 6.**

PET-RECYCLING SCHWEIZ



CERTIFICAT ENVIRONNEMENTAL

**COMMUNE DE PORT VALAIS
1897 BOUVERET**

point de collecte de PET-Recycling Schweiz, a collecté un total de

7045 KILOGRAMMES

de bouteilles à boissons en PET en 2020. Ces quelques 255734 bouteilles ont été recyclées par PET-Recycling Schweiz puis transformées en PET recyclé de qualité. Outre la production de matières premières précieuses, cette collecte a permis les économies suivantes en faveur de l'environnement:



**ENVIRON 21135 KILOGRAMMES
DE GAZ À EFFET DE SERRE**



**ENVIRON 6693 LITRES
DE PÉTROLE**

L'élimination correcte des bouteilles à boissons en PET est un moyen simple de promouvoir la protection du climat, d'économiser l'énergie, de réduire les déchets et de préserver les énergies non renouvelables. Merci pour votre engagement. Chaque bouteille compte!



Jean-Claude Würmli
Directeur



« TC PORT-VALAIS »

BONJOUR À TOUS ! VOICI LA PRÉSENTATION DE NOTRE CLUB DE TENNIS

Dixième anniversaire
1^{er} juillet 1989

Le «TC Port-Valais», s'appelant initialement «Tennis-Club Rive-Bleue», a été fondé le 5 décembre 1979. Il était doté de 2 courts de tennis d'une surface ultra-moderne pour l'époque, appelée «Durotan» (caoutchouc et de colle souple). Ces 2 courts étaient venus combler la pénurie de terrains entre Collombey et St-Gingolph. Le Club s'était ensuite agrandi très vite.

À ses débuts, le Club comptait 3 membres filles et 6 garçons Juniors, 7 dames et 16 hommes. Durant les cinq premières années, des rencontres amicales s'organisèrent avec d'autres Clubs amis.

Après 10 ans, le gazon synthétique «Sportfloor» a remplacé l'ancienne surface.

Au fil des ans, les membres du Club ont pris part à différents tournois et championnats Interclubs. Déjà en 1988, l'équipe des hommes accédèrent à la 2^e ligue.

En 2012, une école de tennis, Academia Tennis tenue par Madame Alexia Progin, a commencé à travailler en étroite collaboration avec notre Club. Cela a permis de développer encore plus l'intérêt de nos jeunes joueurs. Quelques résultats : 118 tournois remportés par nos juniors. L'école a accueilli 172 juniors.



De gauche à droite : Pierre-André Imhof, Philippe Borcard, Ephrem Fracheboud, Fernand Avanthey

En 2019, nous avons finalisé avec la Commune la prise de possession des nouveaux courts situés dans le complexe sportif de Port-Valais. À ce moment-là, le TC Rive-Bleue a pris son nom actuel le TC Port-Valais. En 2019 également, les juniors U15 filles du TC-Port-Valais sont devenues championne Suisse. Les femmes du TC Port-Valais sont également montées en 1^{ère} ligue. La relève est présente avec les juniors U15 garçons.



Rejoignez-nous le dimanche 22 août 2021 pour la journée d'inauguration !

L'esprit compétitif et la bonne humeur sont toujours présents. À ce jour, notre effectif se compose de 54 juniors, 18 femmes, 38 hommes.

Si vous êtes intéressé(e)s à nous rejoindre : www.tcportvalais.com

**Quelle sera
la commune qui
"bouge" le plus?**

duelintercommunalcoop.ch

La Commune de Port-Valais participe comme chaque année au projet Suisse Bouge. Des informations détaillées seront diffusées. La Commune compte sur vous pour une participation massive !



**Accumule des minutes
de mouvement pour
Port-Valais!**

**La Suisse bouge du 1er mai au
20 juin! Télécharge l'app et
accumule des minutes pour
notre commune!**



**Télécharge
l'app**



CRÈCHE / UAPE

UNE STRUCTURE PIMPANT NEUVE POUR ACCUEILLIR LES TOUT-PETITS



L'aménagement des nouveaux locaux de la crèche/UPEAE, situés route du Tonkin 9B, est terminé. Le déménagement a eu lieu durant les vacances de Pâques. Depuis lors, nous accueillons les enfants dans des conditions optimales à la grande satisfaction de tous. Dans le courant du mois de septembre, nous inviterons la population à une journée portes ouvertes avec inauguration officielle.

Un lieu pour cultiver jeu, bien-être et savoir être ensemble.



PLANTES EXOTIQUES

ENVAHISSANTES

Un engagement à différentes échelles est nécessaire. Nous sollicitons votre aide pour lutter contre la propagation des néophytes envahissantes sur le territoire de votre commune.

Les plantes exotiques envahissantes, ou néophytes envahissantes sont des plantes non-indigènes (provenant d'une autre région géographique), qui réussissent à s'établir dans la nature et à se répandre massivement aux dépens de la flore locale. Elles constituent un réel danger pour la santé publique ou vétérinaire, la sécurité, l'économie publique ou privée, ainsi que pour la biodiversité.

Chacun peut contribuer à la lutte ! Bonnes pratiques :

- 1. Annoncez vos observations** et actions de lutte sur la base de données d'Info Flora, via l'application de localisation «InvasivApp» ou le «Carnet néophytes» en ligne : www.infoflora.ch.
- 2. Plantez des espèces indigènes**, mais pas de néophyte envahissante !
- 3. Contrôlez vos terrains!** Diverses néophytes ont été volontairement introduites comme plantes ornementales. Éliminez ces plantes et supprimez les repousses éventuelles pendant au minimum 5 ans, selon les méthodes et périodes de lutte décrites dans le manuel de gestion des néophytes envahissantes : www.vs.ch/sfcep-manuelneophytes. Privilégiez la lutte mécanique, évitez l'emploi d'herbicide !

- 4. Évitez la dispersion!** Éliminez impérativement les plantes avant la production de graines et ne les compostez pas. Ne déplacez pas les terres contaminées. Nettoyez minutieusement les chaussures, gants et outils de travail sur le site d'intervention! Transportez les déchets végétaux dans des sacs/contenants hermétiquement fermés et éliminez-les par incinération (déchets ménagers, usine d'incinération). Toutes les néophytes listées dans le pavé du bas figurent sur la Liste Noire d'Info Flora, rassemblant les espèces ayant un fort potentiel d'expansion et causant des dommages très importants. Une plante peut disséminer une grande quantité de graines et se propager rapidement par ses parties souterraines. Plus l'intervention est tardive, plus les plantes sont nombreuses et plus il est difficile et coûteux de les éliminer.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Etat du Valais : www.vs.ch/web/sfcep/plantes-envahissantes

Info Flora : www.infoflora.ch

Commune : g.delaloye@foretsduhautlac.ch
079 752 91 37

SFCEP : SFCEP-basvalais@admin.vs.ch
027 607 10 00



LA VIGILANCE S'IMPOSE EN CAS DE :

- Buddléia
- Séneçon du Cap
- Impatiente glanduleuse
- Lupin
- Solidages nord-américains
- Laurier-cerise
- Ailante glanduleux
- Sumac

D'avril à fin juillet 2021
EXPOSITION ET KOUIZZE



Bibliothèque

Port-Valais

Centre scolaire La Bouverette

1897 Le Bouveret

Tél. 024 481 28 20

bibliotheque@port-valais.ch

En tout temps, sur les vitrines extérieures :

» **« Citations de chez nous »** extraites du dico romand, éditions Favre

Durant nos ouvertures, sur vitrines intérieures :

» **« Le kouizze »** fameux jeu que la francophonie nous envie.

Participez au concours, tirage au sort à la fin de l'été.
Voici un avant-goût :

J'étais assez chenoille quand j'étais bisule.

- a. J'étais assez pénible quand j'étais malade.
- b. J'étais assez méchant quand j'étais soûl.
- c. J'étais assez voyou quand j'étais petit.

Ta clanquette et ta bourratchare font beaucoup de chnabre.

- a. Ta vache et ta chèvre font beaucoup de lait.
- b. Ta sonnette et ta radio font beaucoup de bruit.
- c. Ta soeur et ta grand-mère font beaucoup de travail.

Mon fils a toujours été beuillou, il est devenu roille-gosses mais a hésité avec guigne-trou.

- a. Mon fils a toujours été curieux, il est devenu instituteur mais a hésité avec gynécologue.
- b. Mon fils a toujours été bon élève, il est devenu éducateur mais a hésité avec serrurier.
- c. Mon fils a toujours été obéissant, il est devenu gardien de prison mais a hésité avec plombier.

« Ça vous dit, ou bien ? »

Solutions: 1. C - 2. B - 3. A

HORAIRE ESTIVAL 2021

**JUSQU'À FIN JUIN
HORAIRE HABITUEL**

**DU 1^{ER} JUILLET AU 11 AOÛT
TOUS LES MERCREDIS DE 18H À 19H30**

**DÈS LE 19 AOÛT
HORAIRE HABITUEL**

Le service de livraison se poursuit.

**Mercredi 26 mai 2021,
si le temps le permet, de 15H à 17H**

LECTURE À VOIX HAUTE LES PIEDS DANS L'HERBE

**Nous vous invitons tous dans le jardin
de la bibliothèque.**

- Groupe enfants de 15h à 16h
- Groupe adulte de 16h à 16h30
- Groupe ado de 16h30 à 17h

Plaisantes lectures et belle été !

Manuel et Véronique

